



## Sondage revendicatif au SDIS59

### **« En toute confidentialité ; débute à partir du 25 janvier 2019 »**

Pas plus d'une minute pour répondre au questionnaire... Pour y accéder, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-contre : « [Clic sur ici](#) »

Vous pourrez aisément y répondre de votre lieu de travail par intranet ou même de chez vous par internet-agera (<https://agera.sdis59.fr/sso/portal/?> )

Explications : Pourquoi réaliser un sondage auprès de tous les agents ?

Dernièrement, dans le cadre des élections de décembre 2018, la CGT a effectué le tour des services et des centres de secours. Les échanges ont **montré le déclin conséquent des conditions de travail et le mal être qui gagne les agents au sein du SDIS59.**

En ces temps de revendications (Gilets Jaunes, Policiers, Hospitaliers, Salariés de tous horizons, privés, publics...), la CGT SDIS 59 s'interroge.

Doit-on, nous aussi, organiser un rassemblement des personnels par le biais d'une assemblée générale ou **plutôt** initier un sondage auprès de tous les agents afin de savoir s'il y a lieu de déclencher « des actions » pour se faire entendre.

Nous avons priorisé le sondage. Celui-ci s'effectue par l'intermédiaire de votre messagerie professionnelle de manière à toucher un maximum de salariés sur une durée qui n'excèdera pas 15 jours (résultats le ..... ) tout en évitant des déplacements importants et n'usant pas de vos données personnelles.

Il va de soi que ce sondage est **absolument confidentiel**.

Le questionnaire est simple. Il est composé de 3 volets. Pas plus d'une minute pour y répondre. Seul, votre **mail professionnel**, en début de document, reste un champ obligatoire pour validation.

Le volet 1 aborde les points revendicatifs (retour majoritaire des réunions) tout en vous invitant à vous exprimer sur vos revendications dans le champ libre (ex : participation de l'employeur dans la prestation d'une mutuelle, quel temps de travail chez les SPP etc...). Le volet 2 vous invite à vous positionner sur des modalités d'actions. Elles ne sont pas exhaustives ; vous pouvez là aussi compléter le champ libre concernant vos propres suggestions d'actions.

Le 3<sup>ème</sup> et dernier volet **reste totalement facultatif**. Il vous invite à communiquer vos coordonnées personnelles comme par exemple votre mail personnel et/ou votre téléphone portable, etc... **Ces champs facultatifs** sont néanmoins souhaités dans un souci de nous faciliter la communication et de pouvoir ainsi vous alerter rapidement sur des dispositions à prendre en cas de mouvement (rappelez-vous : « l'épisode avec le président Wilmotte en 2015 »).

Voilà pour les explications, il ne vous reste plus qu'à vous connecter à votre messagerie professionnelle.

Les résultats du sondage vous seront communiqués sous format pourcentage pour la mi février.

D'avance merci de votre participation

N.B. : [lien sondage ici](#)